
Appel à projets « Traité de l'Élysée – Regarder ensemble vers l'avenir »

Dates limites de réception des dossiers :

- 31 octobre 2022 (projet réalisé entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2023)
- 28 février 2023 (projet réalisé entre le 1^{er} mai et le 31 décembre 2023)

Contexte

Le Traité de l'Élysée fête ses 60 ans. Ensemble, approfondissons encore davantage l'amitié franco-allemande !

Plus importante que jamais, la relation franco-allemande joue un rôle essentiel pour la souveraineté et le développement de l'Europe. Démocratie, santé, énergie, sécurité, environnement sont autant de champs d'action d'une actualité brûlante où la France et l'Allemagne innovent ensemble et jouent un rôle moteur au sein de l'UE.

L'apprentissage des langues et des cultures sont des conditions de la pérennisation de cette entraide exceptionnelle, de même que **la mobilité universitaire et la coopération scientifique franco-allemande**.

Dans ce contexte, l'Université franco-allemande (UFA) invite son réseau à fêter l'anniversaire du Traité de l'Élysée le regard tourné vers l'avenir avec cet appel à projets symbolique.

Son objectif : **encourager des projets qui font rayonner la coopération universitaire franco-allemande dans l'ensemble de la société** ; des projets qui rappellent l'importance de l'amitié franco-allemande d'aujourd'hui dans sa diversité et qui garantissent celle du futur sous de nouvelles formes.

Conditions d'éligibilité

*Porteur*euses et publics cibles*

Le projet doit être porté par *(une ou plusieurs catégories au choix)* :

- des étudiant*es ;
- des jeunes chercheur*euses ;
- des enseignant*es/chercheur*euses ;
- des responsables de programmes de l'UFA

inscrit*es ou travaillant dans un **établissement d'enseignement supérieur bénéficiaire des programmes de l'UFA (soutien aux cursus, aux manifestations scientifiques...)**.

L'établissement percevra et contrôlera l'utilisation des fonds dans le cadre de l'appel à projets.

Une ou plusieurs des catégories suivantes devront être ciblées et/ou impliquées dans le projet :

- Alumni du même cursus ;
- Responsables administratifs ;
- Interlocuteurs économiques, politiques, culturels, éducatifs et/ou institutionnels ;
- Personnalités scientifiques ;
- Journalistes ;
- Enseignant*es ;
- Futur*es étudiant*es : élèves de primaire, collège, lycée
- Associations ;
- Etc.

Objectifs

Le projet doit poursuivre **l'un ou plusieurs des objectifs suivants** :

- Promotion de l'allemand en France et/ou du français en Allemagne ainsi que de l'attractivité des cursus UFA ;
- Renforcement du lien entre monde scientifique et société civile ;
- Promotion de l'université comme lieu de rencontre et d'innovation intergénérationnel et transdisciplinaire.

Seront considérés comme des critères de valorisation dans l'évaluation des projets : dimension franco-allemande, ciblage de publics différents du public habituel des porteur*euses du projet, originalité et créativité, dimension participative.

Format

Le projet peut être réalisé **en présentiel ou en ligne**, et devra rassembler **au minimum 20 participant*es** (équipe organisatrice et bénéficiaires du projet).

Le format du projet est libre. Voici quelques idées de projets possibles :

- Actions de présentation des cursus dans les collèges et lycées, rencontre entre une association alumni / un cursus et des élèves de la région
- Présentation et valorisation de résultats de la recherche, de contenu scientifique auprès d'un public de non spécialistes, à travers un podcast, un film, une exposition, des posters...
- Événements ouverts au grand public, impliquant des étudiant*es, pour célébrer la relation franco-allemande sur les campus : journées portes ouvertes, table ronde, atelier...
- Création d'un livre ou d'une bande dessinée autour d'une thématique interculturelle
- Etc.

Période de réalisation

Les projets pourront être réalisés :

- Entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2023
Date limite de candidature : 31 octobre 2022

ou bien

- Entre le 1^{er} mai et le 31 décembre 2023
Date limite de candidature : 28 février 2023

Soutien financier et communication

Tout projet jugé éligible pourra recevoir un **soutien jusqu'à 10 000 €**.

Les dépenses suivantes sont considérées comme éligibles :

- Frais de déplacement liés à la réalisation du projet
- Matériels et équipements nécessaires à la réalisation du projet, dans la limite de 800 € et sous réserve de leur utilisation ultérieure par l'établissement porteur du projet
- Frais événementiels (location de salle, traduction simultanée...)
- Coûts de communication induits par le projet

S'il est retenu, le projet sera mis en valeur par un label dans le cadre des 60 ans du Traité de l'Elysée.

Les équipes des projets sélectionnés seront convié*es à un **événement de restitution fin 2023**.

Candidature

Les projets soutenus seront sélectionnés par un jury réuni par l'UFA. Celui-ci appréciera, sur la base des dossiers de candidature qui lui seront soumis, le bien-fondé et la cohérence des projets.

Le **dossier de candidature** présenté doit contenir :

- Une **note d'intention stratégique** présentant le constat initial, le(s) public(s)-cible(s), les moyens et mesures proposés, les résultats escomptés, la valeur ajoutée du projet, son adéquation avec les critères de l'appel à projets (max. 4 000 signes) ;
- Un **descriptif des modalités concrètes de mise en œuvre** : durée du projet et planning de réalisation (max. 2 000 signes)
- Un **budget prévisionnel** détaillé d'une page (max. 1 500 signes).

Les dossiers de candidature devront être déposés via le formulaire en ligne suivant :

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etablissements/appel-a-projets-elysee-2023>

Bilan des activités

Le projet devra faire l'objet d'un **mémoire de frais** et d'un **rapport écrit**.

Chaque équipe projet devra également envoyer une **vidéo de 60 secondes** rendant compte du projet achevé. La forme de cette vidéo est libre : impressions visuelles (photo/vidéo) et audio, synthèse à l'oral, texte... Elle sera susceptible d'être publiée sur le site et les réseaux sociaux de l'UFA.

Pour toute question sur l'appel à projets

Camille BARBIER SAINT HILAIRE, Chargée de mission « Médias numériques »

Contact : elysee2023@dfh-ufa.org